ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

transports sanitaires

Question écrite n° 11074

Texte de la question

Mme Pascale Gruny alerte Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur les difficultés d'ouverture des instituts ambulanciers. En effet, la formation d'auxiliaire ambulancier est dispensée dans les instituts de formation ambulanciers (IFA) établi dans différents CHU. Certaines régions font état de difficultés d'obtention de l'arrêté ministériel fixant la composition du dossier de demande d'agrément. La santé publique est un maillage de très nombreuses professions toutes utiles et indispensables pour le fonctionnement de notre système de soins. Des difficultés seront inévitables si nous ne pouvons assurer la formation de nos auxiliaires ambulanciers. C'est pourquoi elle souhaite connaître ses intentions pour remédier aux difficultés de création d'instituts ambulanciers.

Données clés

Auteur : Mme Pascale Gruny
Circonscription : Aisne (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 11074
Rubrique : Transports
Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports
Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 20 novembre 2007, page 7216
Question retirée le : 17 février 2009 (Fin de mandat)